

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

La commission scolaire Riverside accueille près de 11 000 élèves dans 19 écoles primaires, 4 écoles secondaires et 5 centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, desservant 80 municipalités.

Elle est reconnue mondialement comme le berceau de l'immersion française, qui a débuté il y a plus de 50 ans, en 1965. Nous sommes fiers que la Commission Scolaire Riverside se classe régulièrement parmi les meilleurs taux de diplomation des 72 commissions scolaires et centres de services scolaires du Québec.

Riverside, une commission scolaire anglophone du Québec, s'engage à offrir un environnement d'apprentissage stimulant, inclusif, adaptable et bilingue qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel. Nous sommes animés par notre engagement envers la diplomation et la qualification d'élèves à l'esprit critique, compétents en anglais et en français, outillés sur les plans scolaire et social à réaliser leur plein potentiel, et prêts à contribuer en tant que citoyens actifs et mobilisés.

Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e) avec une date d'entrée en fonction dès le 2 septembre 2024. Ce poste est situé au 7525 chemin de Chambly à Saint-Hubert, Québec.

NATURE DE L'EMPLOI

Le poste de directeur général adjoint impliquera l'exécution de toutes les fonctions et tâches définies par le directeur général en relation avec l'administration des activités, des programmes et des ressources de la commission scolaire, ainsi que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le Conseil des commissaires. Le poste comprendra des responsabilités de haute direction dans un ou plusieurs services de la commission scolaire. Le poste actuel comprend, entre autres, l'administration des services de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

FONCTIONS CARACTÉRISTIQUES

- S'assurer de la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite ainsi que les orientations de la politique de réussite éducative du ministère de l'Éducation ;
- Superviser la gestion des écoles et des centres ;
- S'assurer de la mise en œuvre des projets éducatifs ;
- Superviser les services administratifs sous sa responsabilité, incluant les secteurs de la formation générale des adultes et la formation professionnelle ;
- Promouvoir et favoriser le développement d'une culture d'amélioration continue et la capacité à établir des objectifs et des indicateurs dans le cadre de bonnes pratiques de gestion ;
- Assurer la cohérence de la formation primaire/secondaire/adulte et professionnelle ;
- Faciliter les réseaux pédagogiques ;
- Participer à la structure de gouvernance ;
- Effectuer la supervision pédagogique et l'évaluation des directeurs d'école et des directeurs de centres qui lui sont assignés ;
- Traiter les plaintes adressées à la commission scolaire dans les secteurs sous sa responsabilité ;

- Responsable de l'application de la politique sur le Maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues ;
- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission scolaire ;
- Animer, participer et superviser les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ;
- Travailler de près avec le service des communications et le Secrétariat général ;
- Représenter la directrice générale sur divers comités ;
- Remplacer la directrice générale en son absence, au besoin.

Pour occuper adéquatement le poste, le/la candidat(e) améliorera la réussite des étudiants et augmentera le sentiment d'efficacité parmi le personnel et les divers partenaires en :

- Partager sa passion pour l'éducation ;
- Posséder une vision stratégique, soit la capacité d'anticiper, d'identifier des stratégies et de projeter une perspective d'avenir, à partir d'une lecture de l'environnement ;
- Mobiliser le leadership, soit la capacité d'influencer les collaborateurs et les partenaires et de donner une direction et un sens aux efforts communs ;
- Mesurer l'impact politique, publique et médiatique des actions et décisions de la commission scolaire ;
- Établir des relations de qualité et transparentes et favoriser un climat de travail d'équipe au sein de son équipe ;
- Superviser et gérer une équipe de gestionnaires selon les valeurs, les directives et les encadrements de l'organisation ;
- Faire preuve de courage pour agir face à des décisions ou des situations difficiles ;
- Mobiliser les administrateurs sous sa supervision immédiate, exercer son leadership tout en favorisant le développement de leur autonomie ;
- Avoir le sens de la créativité et de l'innovation, être constamment à l'affût des nouvelles connaissances et des recherches.

QUALIFICATIONS

- Grade universitaire de deuxième cycle ou de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, obtenu dans le cadre d'un programme universitaire d'une durée d'au moins trois (3) ans, ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire ou un centre de services scolaires ;
- Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre ;
- Une connaissance approfondie du système d'éducation du Québec et des enjeux et défis actuels de l'éducation publique ;
- Expérience significative et réussie du leadership dans le domaine de l'éducation ;
- Excellent sens de la communication en français et en anglais.

SALAIRE ANNUEL DE BASE

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes au règlement ministériel sur les conditions de travail des hors cadre des commissions scolaires et centres de services scolaires.

Le traitement annuel correspond à la classe 12.

Les candidats sont conviés à soumettre en toute confidentialité une lettre de candidature comprenant une déclaration sur leur vision et leurs convictions personnelles en matière d'éducation, ainsi qu'un curriculum vitae. Les candidatures doivent être envoyées à la directrice générale, Lucie Roy, à l'adresse direction@rsb.qc.ca. **Seules les candidatures reçues à cette adresse courriel seront considérées.**

***LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES AVANT 16H00 LE 26 juin 2024.
SEULS LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS SERONT CONTACTÉS.***

La Commission scolaire Riverside est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. La Commission scolaire Riverside souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes présentant un handicap à poser leur candidature.

2024.XX.XX

English on reverse side